



Déduction d'impôt pour don intéressé à association

Par **ab004**, le **19/01/2012** à **16:55**

Bonjour,

Je fais partie d'une association étudiante de médias (vidéo, photo...).

Notamment pour les besoins de l'association, mais également pour mon usage personnel, je comptais acheter un appareil photo reflex (canon 7D : 1300 euros, malheureusement trop cher pour moi).

J'aurais voulu savoir si mes parents pouvaient faire un don à l'association (et déduire cela de leurs impôts), pour que l'association achète l'appareil photo, que j'utiliserai (elle pourrait en rester propriétaire).

Merci beaucoup !!

PS : et éventuellement savoir si elle peut me le redonner derrière mais ce n'est pas essentiel

Par **ab004**, le **19/01/2012** à **22:43**

Up ! ;)